

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°81-2022-439

PUBLIÉ LE 6 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations /

81-2022-12-02-00003 - 021222 - BERNAR Julie - Récépissé déclaration SAP 918683244 (2 pages)	Page 3
81-2022-11-25-00002 - 251122 - BRICOLE & JARDIN - DETRY Franck - Récépissé déclaration SAP 920752227 (2 pages)	Page 6
81-2022-11-30-00004 - 51 - HABER Marjorie - MH ENTRETIEN??SAP 498886431?? (2 pages)	Page 9

Directeur départemental de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des
populations

81-2022-12-02-00003

021222 - BERNAR Julie - Récépissé déclaration
SAP 918683244

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP918683244**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article D.312-6-2 ;

Le préfet du Tarn

Constata :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DDETSPP du Tarn à Albi, le 02/12/22 par Mme BERNAT JULIE en qualité d'entrepreneur dont l'établissement principal est situé 1 rue Edith Piaf 81000 ALBI et enregistré sous le N° SAP SAP918683244 pour les activités suivantes :

- Soutien scolaire ou cours à domicile (mode prestataire)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

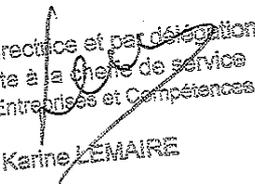
Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Albi, le 02 décembre 2022

Pour la directrice et par délégation
L'adjointe à la chef de service
Emploi, Entreprises et Compétences

Karine LEMAIRE

La présente décision peut, à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DDETSPP- Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ou d'un recours hiérarchique adressé au Ministre chargé du travail, de l'emploi et de l'insertion sous-direction des services marchands, 6, rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex13.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 51 Rue Raymond V 31068 TOULOUSE Cedex.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Tél : 05.81.25.54.10
DDETSPP
18 avenue Maréchal Joffre
81013 ALBI
ddetspp@tarn.gouv.fr

Directeur départemental de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des
populations

81-2022-11-25-00002

251122 - BRICOLE & JARDIN - DETRY Franck -
Récépissé déclaration SAP 920752227



**PRÉFET
DU TARN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail, des solidarités et de la
protection des populations**

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP920752227**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article D.312-6-2 ;

Le préfet du Tarn

Constata :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DDETSPP du Tarn, le 25/11/22 par M. DETRY Franck en qualité de micro-entrepreneur pour l'organisme BRICOLE & JARDIN dont l'établissement principal est situé 37 chemin de Matens 81600 GAILLAC et enregistré sous le N° SAP920752227 pour les activités suivantes :

- Petits travaux de jardinage (mode Prestataire)
- Travaux de petit bricolage (mode Prestataire)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

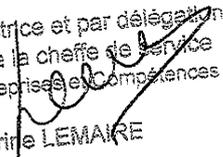
Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Albi, le 25 novembre 2022

Tél : 05.81.25.54.10
DDETSPP
18 avenue Maréchal Joffre
81013 ALBI
ddetspp@tarn.gouv.fr

Pour la directrice et par délégation
L'adjointe à la cheffe de service
Emploi, Entreprises et Compétences

Karine LEMAIRE

La présente décision peut, à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DDETSPP- Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ou d'un recours hiérarchique adressé au Ministre chargé du travail, de l'emploi et de l'insertion sous-direction des services marchands, 6, rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex13.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 51 Rue Raymond V 31068 TOULOUSE Cedex.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Téi : 05.81.25.54.10
DDETSPP
18 avenue Maréchal Joffre
81013 ALBI
ddetspp@tarn.gouv.fr

Directeur départemental de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des
populations

81-2022-11-30-00004

51 - HABER Marjorie - MH ENTRETIEN
SAP 498886431



**PRÉFET
DU TARN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail, des solidarités et de la
protection des populations**

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP498886431**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article D.312-6-2 ;

Le préfet du Tarn

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DDETSPP du Tarn par Mme HABER Marjorie, micro-entrepreneur pour l'organisme MH ENTRETIEN dont l'établissement principal est situé 183 Chemin de la Serre 81340 SAINT-JULIEN-GAULENE et enregistré sous le N° SAP SAP498886431 pour les activités suivantes :

- Entretien de la maison et travaux ménagers (mode prestataire)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Albi, le 30 novembre 2022

Tél : 05.81.25.5430
DDETSPP
18 avenue Maréchal Joffre
81013 ALBI
ddetspp@tarn.gouv.fr

Pour la directrice et par délégation
L'adjointe à la cheffe de service
Emploi, Entreprises et Compétences
Karine LEMAIRE

La présente décision peut, à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DDETSPP- Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ou d'un recours hiérarchique adressé au Ministre chargé du travail, de l'emploi et de l'insertion sous-direction des services marchands, 6, rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex13.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 51 Rue Raymond V 31068 TOULOUSE Cedex.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Téi : 05.81.25.5410
DDETSPP
16 avenue Maréchal Joffre
81013 ALS
ddetsop@tarn.gouv.fr